

## Belle famille de soldats

### Débant

Dans les archives numérisées de la Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Théodore Débant** donne les informations suivantes :

Il est né le 8 février 1882 à Cazères (Haute-Garonne), fils de Thomas Débant et de Samatan Marie, domiciliés à Cazères (Haute-Garonne).

Lors du conseil de révision de la classe 1902, il a déclaré résider à Cazères et être roulier.

Il avait les cheveux et les yeux châains, le front couvert, le nez fort et le visage rond. Il mesurait 1.78 m. Il avait un degré d'instruction de 2.

Pour son service militaire, il a été mis en route le 16 novembre 1903 et soldat de 2° classe le dit jour.

Envoyé en congé (article 21) le 9 mars 1905, en attendant son passage dans la réserve, qui aura lieu le 1<sup>ier</sup> octobre 1906. Rayé des contrôles le 9 mars 1905. Certificat de bonne conduite accordé.

A effectué une 1<sup>ière</sup> période d'exercice au 83° régiment d'infanterie de Saint-Gaudens du 29.08 au 20.09.1909.

A effectué une 2<sup>ème</sup> période d'exercice au 283° régiment d'infanterie de Saint-Gaudens du 15.04 au 04.05.1911.

Entre 1908 et 1913, il a eu de nombreux démêlés avec la justice où il a été condamné trois fois.

Passé au 24° régiment d'infanterie coloniale le 15 avril 1914 (Plan XVII).

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation du 1<sup>ier</sup> août 1914, arrivé au corps le 13 août 1914.

Etant puni de prison, s'est évadé des locaux disciplinaires le 4 avril 1915. Déclaré déserteur le 6 avril 1915.

Arrêté à Toulouse par le service de la sûreté le 25 mai 1915, ramené au corps par la Gendarmerie le 30 mai 1915.

Est l'objet d'une plainte en conseil de guerre.

Rentré à l'hôpital de Narbonne le 30 mai 1915, étant tombé malade en route.

Sorti de l'hôpital et rentré au dépôt du 24° RIC le 10 juin 1915. Rentré le dit jour à l'hôpital militaire de Perpignan.

Sorti par évasion le 8 août 1915, déclaré déserteur le 10 août 1915.

Rayé des contrôles de la désertion le 6 septembre 1915.

Etant en traitement à l'hôpital militaire, s'est évadé. Arrêté par la sûreté de Toulouse, a été ramené au corps le 6.9.1915. A été l'objet d'une plainte en conseil de guerre.

- Condamné par le conseil de guerre de la 16° Région dans sa séance du 6 octobre 1915 pour désertion à l'intérieur en temps de guerre à la peine de trois ans de travaux publics. (Jugement exécutoire du 18 octobre 1915 pour compter au 3 août 1915).
- Etant en traitement à l'hospice mixte de Montpellier, s'est évadé le 28 octobre 1915 vers 18H00, au moment de la relève de la garde. Déclaré déserteur le 29 octobre 1915.

Arrêté par la gendarmerie de Gaillac le 29 juin 1916. Ramené à la prison militaire de Montpellier le 1<sup>ier</sup> juillet 1916.

Réaffecté au 24° RIC à compter du 9 juillet 1916.

Entré à l'hôpital militaire de Montpellier le 17 juillet 1916, s'en est évadé le 31 juillet 1916. Déclaré déserteur le 3 août 1916. Rayé des contrôles de la désertion le 21 août 1916, ayant été arrêté par la Police de sûreté de Toulouse le 18 août 1916 et ramené à la prison militaire de Montpellier sous escorte de la gendarmerie le 21 août 1916 et mis en jugement.

Condamné par le conseil de guerre de la 16° Région dans sa séance du 28 septembre 1916, à la peine de trois ans de travaux publics pour double désertion à l'intérieur en temps de guerre. (Jugement exécutoire du 30 octobre 1916 pour compter du 28 août 1916).

Conduit à Marseille le 31 octobre 1916 pour être dirigé sur un atelier de travaux publics.

Ecroué à l'atelier de travaux publics du pénitencier militaire de Douéra à Alger (Algérie) le 15 novembre 1916.

**LE CAMP DE DOUERA (extraits du livre *Les Bagnes d'Afrique* par Charles Ribeyrolles)**

*A dix-huit kilomètres d'Alger, sur l'un des flancs de la petite ville de Douéra, s'élève une vieille caserne de cavalerie, bâtiment immonde, aux murailles noircies et branlantes, espèce de ruine qu'habitent toutes les vermines et que le soleil brûle de ses feux ; c'est là ce qui s'appelle, dans les bulletins du gouvernement, le grand camp de Douéra.*

*Les transportés qu'on y jetait, formaient une division permanente de sept à huit cents hommes, que gardaient une escouade de geôliers-sergents et deux compagnies de zouaves.*

*Ceux d'entre les captifs qui s'étaient laissé entraîner à la séduction du travail, étaient placés dans la partie privilégiée du bâtiment, et formaient les chambrées supérieures ; le reste était parqué dans le bas, c'est-à-dire aux écuries et dans les magasins à foin.*

*Le menu de ces derniers se composait ainsi : le matin, du pain noir et de la soupe grasse avec un débris de viande rance ou malsaine ; le soir, du riz à l'eau. L'on donnait aux travailleurs un quart de vin en plus et quatre-vingt dix grammes de lard au lieu de quatre cents que portait la charte-mensonge par l'administration octroyée ; ils avaient encore un autre bénéfice : ils jouissaient d'un matelas qu'on refusait aux mutins condamnés à la paille sur un parquet humide et moisi.*

*Chaque jour, trois appels : le premier à six heures du matin, quand se faisait le départ pour les corvées ; le second à onze heures, pour les communications du gouvernement, et le dernier à huit heures du soir, pour le recensement des prisonniers et la rentrée dans les chambres. Comme dans toutes les bastilles, petites ou grandes, il y avait l'éternel cachot, espèce de trou sombre, humide et froid, véritable serre des fièvres et des rhumatismes.*

*Les mesures disciplinaires étaient les mêmes pour tous : mais le caprice les appliquait, et les plus traqués étaient ceux de la révolte. On appelait ainsi les anarchistes qui ne voulaient point casser les pierres sur les routes du gouvernement !*

Passé aux armées le 3 janvier 1917. Atelier n° 11. Evadé le 22 janvier du camp et déclaré déserteur le 25 avril 1917.  
Décédé à Rouen le 19 novembre 1918 selon avis du Maire de Rouen du 2 décembre 1918.

Le nom de Débant Théodore est gravé sur le monument aux morts de Cazères.

*Ndr : Les raisons qui ont amené la gravure du nom de Débant Théodore sur le monument aux morts de Cazères ne sont pas connues à ce jour.*

\*

Dans les archives numérisées de la Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **François Débant**, frère du précédent, donne les informations suivantes :

Il est né le 12 janvier 1894 à Cazères (Haute-Garonne), fils de feu Thomas Débant et de Samatan Marie, domiciliée à Cazères (Haute-Garonne).

Lors du conseil de révision de la classe 1914, il a déclaré résider à Montréjeau et être cuisinier.

Il avait les cheveux châtain, les yeux bleu foncé, le front fuyant, le nez rectiligne et le visage long. Marque particulière : cicatrice de brûlure à l'épaule droite. Il mesurait 1.66 m. Il avait un degré d'instruction de 2.

Incorporé au 10<sup>e</sup> régiment de Dragons de Montauban, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1914, arrivé au corps et soldat de 2<sup>e</sup> classe le 4 septembre 1914.

Passé au 17<sup>e</sup> régiment de Chasseurs le 1<sup>er</sup> juin 1916.

Passé au 9<sup>e</sup> bataillon du 5<sup>e</sup> Cuirassiers le 2 janvier 1918.

Passé au 9<sup>e</sup> régiment de cuirassiers le 4 avril 1918.

Décédé, tué à l'ennemi le 27 septembre 1918, au Bois de Cernay (Marne) (avis ministériel du 25 octobre 1918).

Citation :

A l'ordre du régiment :

« Grenadier d'élite. Le 9 juin 1918 a contribué pour une large part à la réussite d'une contre-attaque exécutée par sa section contre un ennemi qui essayait de déborder l'une de nos unités avancées ». Croix de guerre, étoile de bronze.

Blessure :

Blessé mortellement le 27 septembre 1918 au Bois de Cernay (Marne). Nature de la blessure et agent vulnérant inconnus.

Campagnes :

Contre l'Allemagne : du 04.09.1914 au 27.09.1918.

Dans les archives nationales, on peut lire :

**Déban François**, né le 12 janvier 1894, à Cazères (Haute Garonne), soldat au 9<sup>e</sup> régiment de Cuirassiers, mort pour la France le 27 septembre 1918, au Bois de Cernay (Marne), tué à l'ennemi.

Le noms de **Déban François** est gravé sur le monument aux morts de Cazères.

Extraits de l'historique du 9<sup>e</sup> régiment de Cuirassiers (Source Wikipédia).

*En 1918, le 9<sup>e</sup> Cuirassiers a participé à la Bataille du Matz(Oise), puis à l'offensive Meuse-Argonne.*

*Il a obtenu les citations suivantes :*

*" S'est porté à l'assaut avec un magnifique élan, a enlevé toute la première position ennemie, capturé un grand nombre de prisonniers, pris un matériel considérable." Général Humbert, 1917.*

*" Régiment de première valeur, modèle de ténacité et d'énergie." Général Gouraud, 1918.*

Extraits de l'Historique du 9<sup>e</sup> régiment de Cuirassiers par le LCL (H) Henri Azema :

1918: Le 14 mars, le régiment est regroupé à Senlis.

Il participe ensuite à des opérations de couverture dans la région de Noyon.

Il est engagé dans la bataille de Picardie de mars à avril sur le canal de Crozat, Varennes, Pontoise, en juin dans la bataille du Matz puis de juin à août à Hauzy et Massiges.

Il sera déplacé en Champagne en septembre dans la région de Mourmelon(Marne) avant de participer aux derniers combats en Argonne.

